

Vos questions / nos réponses

Alprazolam et hallucination

Par [Indaurore](#) Postée le 22/06/2025 10:00

Bonjour, suite à des problèmes familiaux mon médecin m'a prescrit de l'alprazolam 0,25mg. Je ne prend jamais ce genre de médicament. Dimanche dernier j'étais très mal, j'en ai pris 4 d'un coup et je me suis couchée habillée. J'ai des souvenirs vagues, comme consciente mais endormi de mon conjoint qui me déshabille entièrement, un ressenti de plusieurs choses, douleurs, pénétration, qu'il me lave les parties intimes avec un gant...etc Et quand je me suis réveillée plusieurs heures plus tard, j'étais entièrement nue dans le lit. Je lui ai demandé ce qu'il avait fait, lui nie tout me disant que je me suis écroulée dans le couloir et m'a déshabillé pour essayer de me doucher pour me réveiller. Je pense avoir été violée et j'ai déposé plainte. Lui continu de nier. Je voulais savoir si l'alprazolam a pu me faire tout halluciner, sensations, douleurs, paroles ou si mes souvenirs sont réels. Qu'en pensez-vous ? Merci.

Mise en ligne le 26/06/2025

Bonjour,

Nous sommes sensibles à la situation que vous décrivez, aux inquiétudes, aux questionnements et à la souffrance que vous pouvez traverser.

L'alprazolam est un médicament anxiolytique classé dans la classe des benzodiazépines. Que ce soit en respectant les doses prescrites ou en surdosant, cette classe de médicament peut engendrer des pertes de la mémoire des faits récents. Le risque augmente proportionnellement à la dose consommée.

Un syndrome associant des troubles de la mémoire, du comportement et une altération de la conscience peuvent se produire. Cela peut se manifester, entre autre, par des idées délirantes, des hallucinations, de la confusion mentale, des troubles de la mémoire...

Le surdosage de ce produit est risqué car il peut entraîner une perte de conscience pouvant aller jusqu'au coma et à la mort.

Pour davantage d'informations sur les benzodiazépines, vous trouverez en bas de réponse notre fiche-produit qui les concerne.

Il nous est très difficile de pouvoir vous éclairer sur les faits que vous décrivez mais nous mesurons que cela doit être très dur à vivre pour vous. Il nous paraît indispensable que vous puissiez échanger de cet épisode avec le médecin ou le psychiatre qui vous a prescrit ce traitement afin qu'il puisse essayer de vous éclairer au mieux et que vous ne restiez pas seule dans vos inquiétudes.

Vous pouvez également contacter la plateforme d'aide à distance nommée CRAFS (Centre de Référence sur les Agressions Facilitées par les Substances) dont nous vous joignons également un article et un lien en bas de réponse. Ces professionnels peuvent essayer de vous amener un éclairage vis à vis de votre situation et vous soutenir.

Avec tous nos encouragements à ne pas rester seule avec vos inquiétudes.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- [Fiche-produit sur les benzodiazépines](#)
- [Le CRAFS une équipe à l'écoute des victimes d'agression sous substance](#)